

La Dive à Couhé (86)
le 18 novembre 2020. Photo : ARB NA

PLUVIOMÉTRIE

Un déficit des précipitations
en novembre

/ p.3

EAUX SOUTERRAINES

57% des piézomètres avec un
niveau supérieur à leur moyenne

/ p.4

COURS D'EAU

82% des stations avec un débit inférieur à
leur moyenne.

/ p.5

Bulletin n°183

Novembre 2020

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Novembre 2020

ÉDIT'EAU

Après le retour des pluies observé fin septembre, et les excédents du mois d'octobre, le mois de novembre a été particulièrement sec et chaud.

La recharge des nappes souterraines globalement amorcée fin octobre, s'est trouvée ralentie, voire stoppée par l'absence de pluie au mois de novembre : 83% des piézomètres indiquent un niveau proche ou supérieur à la moyenne, ce qui représente la 6^e situation la plus favorable de ces 20 dernières années à la même période.

La quasi absence de précipitations en novembre a induit une baisse généralisée des débits. Moins de 20% seulement des stations principales présente des débits moyens mensuels supérieurs à leur moyenne interannuelle de novembre.

Les taux de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs sont en hausse, et restent globalement proches des moyennes début décembre.

Seules des mesures d'interdiction de manœuvres de vannes, ainsi que de remplissage de plans d'eau et réserves à usage d'irrigation ont été en vigueur dans le département de la Vienne, et sur certains bassins en Charente-Maritime.

Sommaire

EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN) / p.2

PLUVIOMÉTRIE / p.3

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES / p.4

DÉBITS DES COURS D'EAU / p.5

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS / p.7

MESURES DE RESTRICTION / p.8

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfectures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

Agence Régionale
de la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de
l'Union Européenne
(fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

NOVEMBRE 2020 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou- Charentes).



THOUET ET SÈVRE NANTAISE

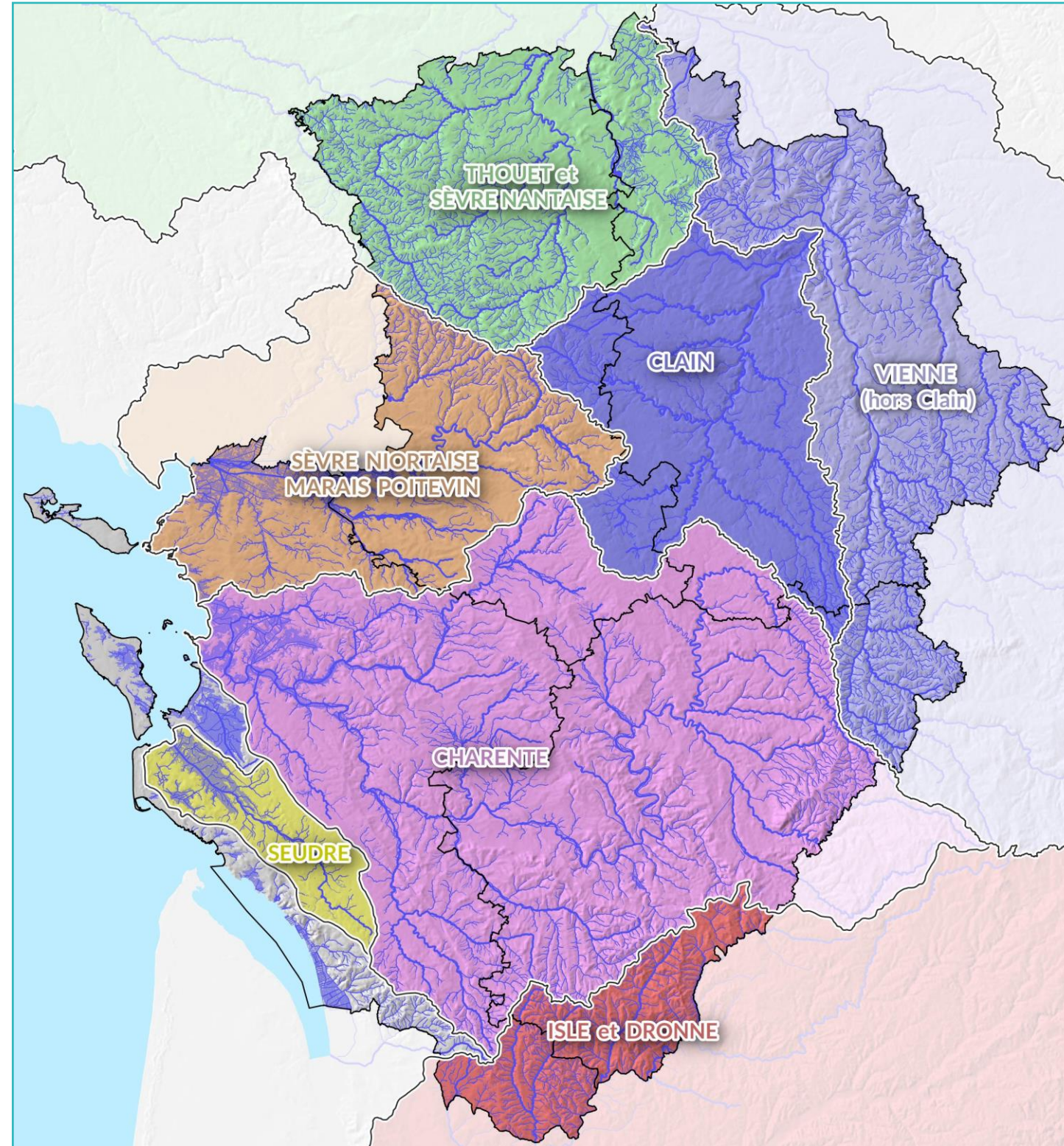
-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 80% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 5 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 2 inférieurs. Evolution : 4 en hausse.
5/7
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 4 en léger déficit (-10 à -50%), 1 avec un très fort déficit (-80 à -100%), 5 stations conformes à leur moyenne et 1 en léger excédent (+10 à +50%).
5/11

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 75% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 13 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 4 proches, 1 inférieur. Evolution : 17 en hausse.
13/18
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations avec un léger déficit par rapport à leur moyenne (-10 à -50%), 2 avec un fort déficit (-50 à -80%).1 en léger excédent (+10 à +50%).
2/5

SEUDRE

-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 75% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à sa moyenne, 1 inférieur. Evolution : 2 en baisse.
1/2
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station conforme à +/- 10%, 1 avec un léger déficit (-10 à -50%)
1/2



Vienne (hors Clain)

-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 80% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 3 proches, 1 inférieur. Evolution : 3 en baisse
3/5
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 6 stations avec un léger déficit par rapport à leur moyenne (-10 à -50%), 5 stations avec un fort déficit (-50 à -80%).
6/11

CLAIN

-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 80% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 10 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 5 proches, 11 inférieurs et 1 indéterminés (pas de données). Evolution : 15 en baisse, 1 indéterminé.
11/27
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations avec un léger déficit (-10 à -50%), et 7 avec un fort déficit (-50 à -80%).
7/9

CHARENTE

-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 75% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 28 supérieurs à leur moyenne, 15 proches, 2 inférieurs, et 5 indéterminés (pas de données). Evolution : 39 en hausse, 5 indéterminés.
28/50
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 conforme à +/- 10%, 11 avec un léger déficit (-10 à -50%), 3 avec un fort déficit (-50 à -80%).
11/15

ISLE ET DRONNE

-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 75% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres supérieurs à leur moyenne. Evolution : 2 en baisse.
2/3
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station avec un déficit important par rapport à sa moyenne (-50 à -80%), 2 stations avec un léger déficit (-10 à -50%), 1 station conforme à +/- 10% .
2/4

Légende – Pictogrammes

-  Précipitations
X : nombre de stations de la couleur indiquée
Y : nombre de stations total du bassin
-  Niveaux des nappes
X/Y
-  Débits des cours d'eau
X/Y

Légende – couleurs des pictogrammes

-  Très supérieur à la moyenne / excédent important
-  Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
-  Conforme à la moyenne
-  Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
-  Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
-  Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

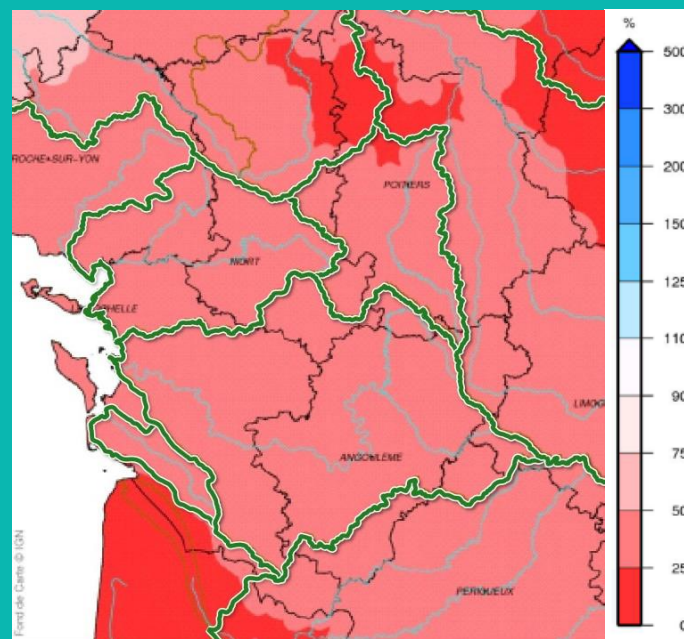
PLUVIOMÉTRIE

Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine
Bulletin mensuel de septembre 2020 édité le 3 décembre 2020.

Pluviométrie du mois de novembre 2020

À l'inverse d'octobre, ce mois de novembre est très doux, bien ensoleillé et peu arrosé. En 2 à 8 jours de pluie, les quantités mensuelles fluctuent entre 15 et 20 mm sur le nord-est du Poitou, et 20 à 50 mm ailleurs. Depuis 1959, novembre 2020 se place au 4^e rang des mois de novembre les plus secs dans le département de la Vienne, et au 5^e rang pour toute la région Poitou-Charentes.

Les excès pluviométriques du mois d'octobre laissent place à un **déficit prononcé** en novembre, avec des cumuls mensuels inférieurs à la normale de 50 à 80% sur l'ensemble du bassin Poitou-Charentes.



Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations de novembre 2020

Cumuls aux quatre principales stations

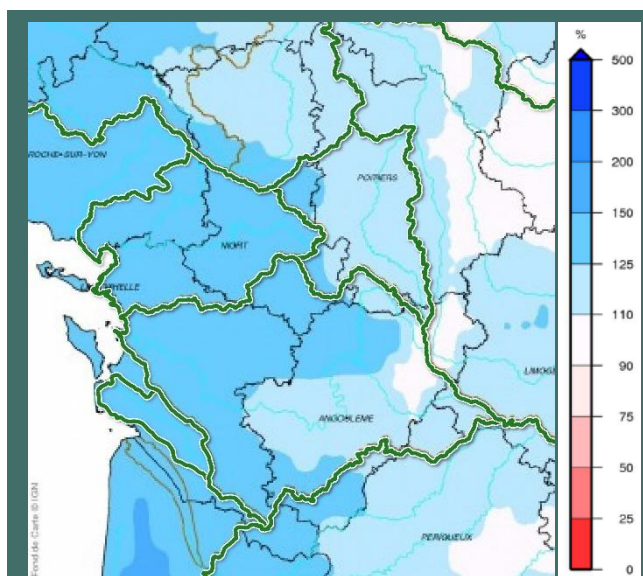
Les cumuls pluviométriques du mois de novembre 2020 sont inférieurs aux moyennes mensuelles interannuelles de -78% à la station de Poitiers, de -75% à la station de Niort, de -80% à celle de Cognac, et de -68% à celle de La Rochelle.

COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
OCTOBRE	NOVEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
100,8	17,5	143,6	30	130,1	23,7	75,6	16,1
(81,2)	(86,3)	(92,6)	(93,6)	(96,8)	(93,2)	(75,6)	(72,8)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont écrits entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre 2019 à octobre 2020

Grâce aux excédents généralisés de novembre, décembre, mars et juin, le **bilan des pluies de novembre 2019 à septembre 2020** montre des **excédents de l'ordre de 5 à 20%** à l'est et au nord et de **25 à 35%** à l'ouest.

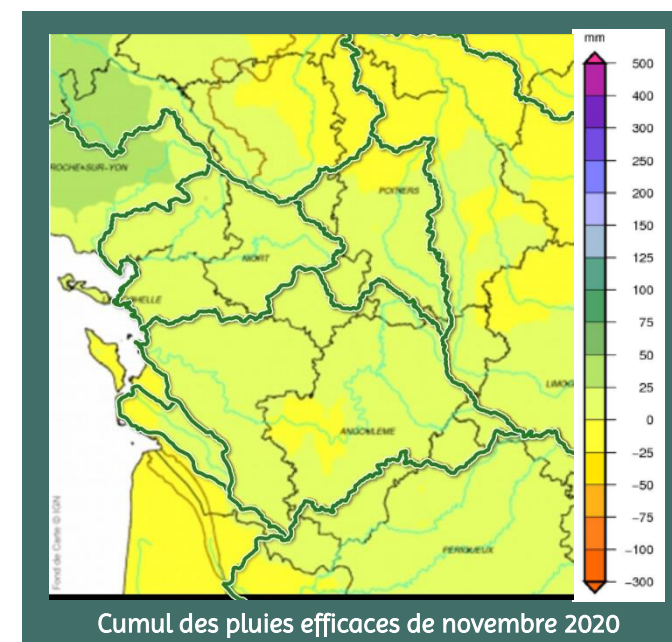


Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (nov. 2019 à octobre 2020)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Sans surprise compte tenu des conditions douces et peu pluvieuses rencontrées au cours de ce mois de novembre, les cumuls de pluies efficaces sont très bas, entre -5 et +10 mm le plus souvent.

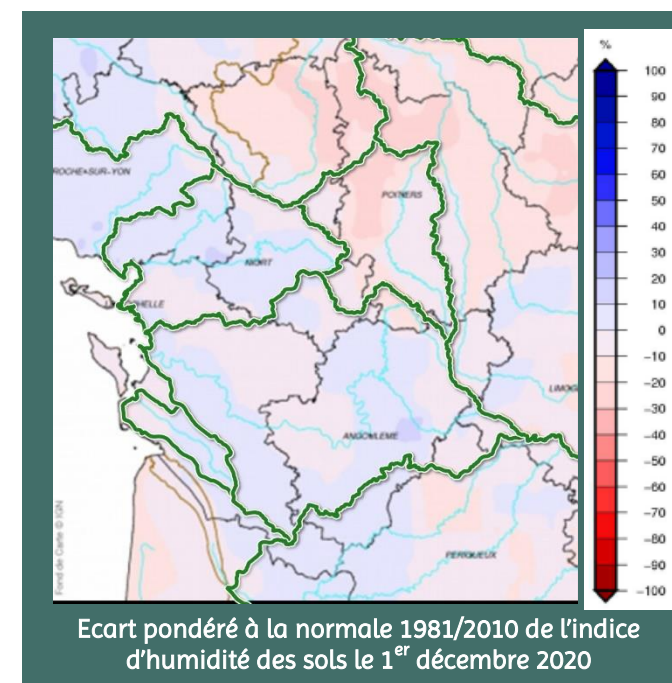


Cumul des pluies efficaces de novembre 2020

Humidité dans les sols superficiels

Les sols se sont asséchés au cours du mois de novembre. Au 1^{er} décembre, les valeurs de l'indice les plus faibles se trouvent sur le nord-est du bassin.

Le 1^{er} décembre, les sols superficiels se trouvent dans un état d'humidité proche de la normale à plus ou moins 10% près. L'écart est un peu plus prononcé sur le nord du bassin où le déficit d'humidité atteint 20 %.



Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1^{er} décembre 2020



Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France :
Rubrique Climat > Bilans Climatiques

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, Département de la Vendée ; traitements ARB NA
Bulletin : http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion_20201130.pdf

Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

La recharge automnale/hivernale 2019/2020 des nappes d'eaux souterraines est plutôt satisfaisante en lien avec des précipitations majoritairement supérieures aux normales sur le Poitou-Charentes. Ainsi on observe à partir de fin novembre, des niveaux situés en grande majorité au-dessus de la moyenne. Cette situation perdure en décembre et janvier. En février, on observe une baisse des niveaux, qui remontent ensuite en mars. En avril, on constate une nouvelle baisse, suivie d'une remontée des niveaux en mai, puis une baisse en juin, qui s'intensifie en juillet, août, et septembre. C'est en octobre que l'on observe une remontée de la plupart des niveaux, consécutivement aux pluies enregistrées pendant cette période ; par contre le mois de novembre a été très sec, avec des températures élevées.

Au **30 novembre 2020**, la situation s'est dégradée par rapport à **octobre**, avec **18 piézomètres qui présentent un niveau inférieur à la moyenne interannuelle**¹, soit **17%** du parc tous types de nappes confondus (12% fin octobre). **83%** des piézomètres indiquent des **niveaux proches ou supérieurs à la moyenne** (88% fin octobre).

Fin novembre, **29 piézomètres** présentent **une baisse** par rapport au mois précédent, et **80** indiquent **une hausse** (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 24 en baisse et 89 en hausse, fin novembre 2020 par rapport à fin septembre).

Au 30 novembre, la situation de 2020, se situe au 6^{ème} rang des situations les plus favorables de ces vingt dernières années.

Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

82% des piézomètres sont proches ou supérieurs à la moyenne de plus de 5% (86% fin octobre), dont 26% proche de la moyenne ; **14 piézomètres** sont inférieurs à la moyenne (18%).

Pour les nappes captives :

87% des niveaux piézométriques sont proches à supérieurs à la moyenne de plus de 5% (91% fin octobre), dont 29% proche de la moyenne ; **4 piézomètres** sont inférieurs à la moyenne (13%).

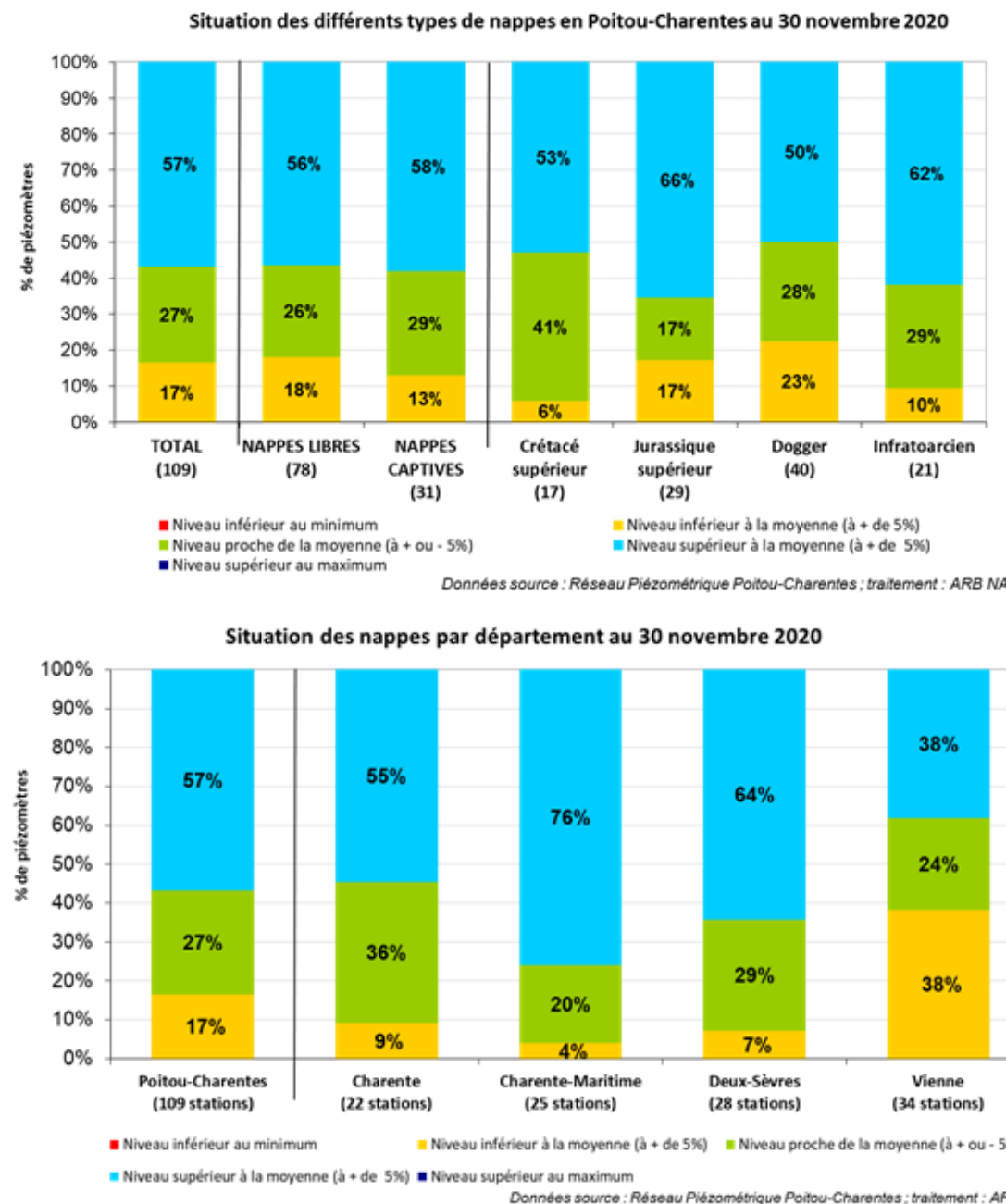
Synthèse par département

En Charente : la situation s'est améliorée fin **novembre** par rapport à fin octobre, avec **91%** de piézomètres **proches ou supérieurs à la moyenne** (84% ≥ moyenne, fin octobre) ; **2 piézomètres** sont inférieurs à la moyenne fin novembre (contre 4 fin octobre).

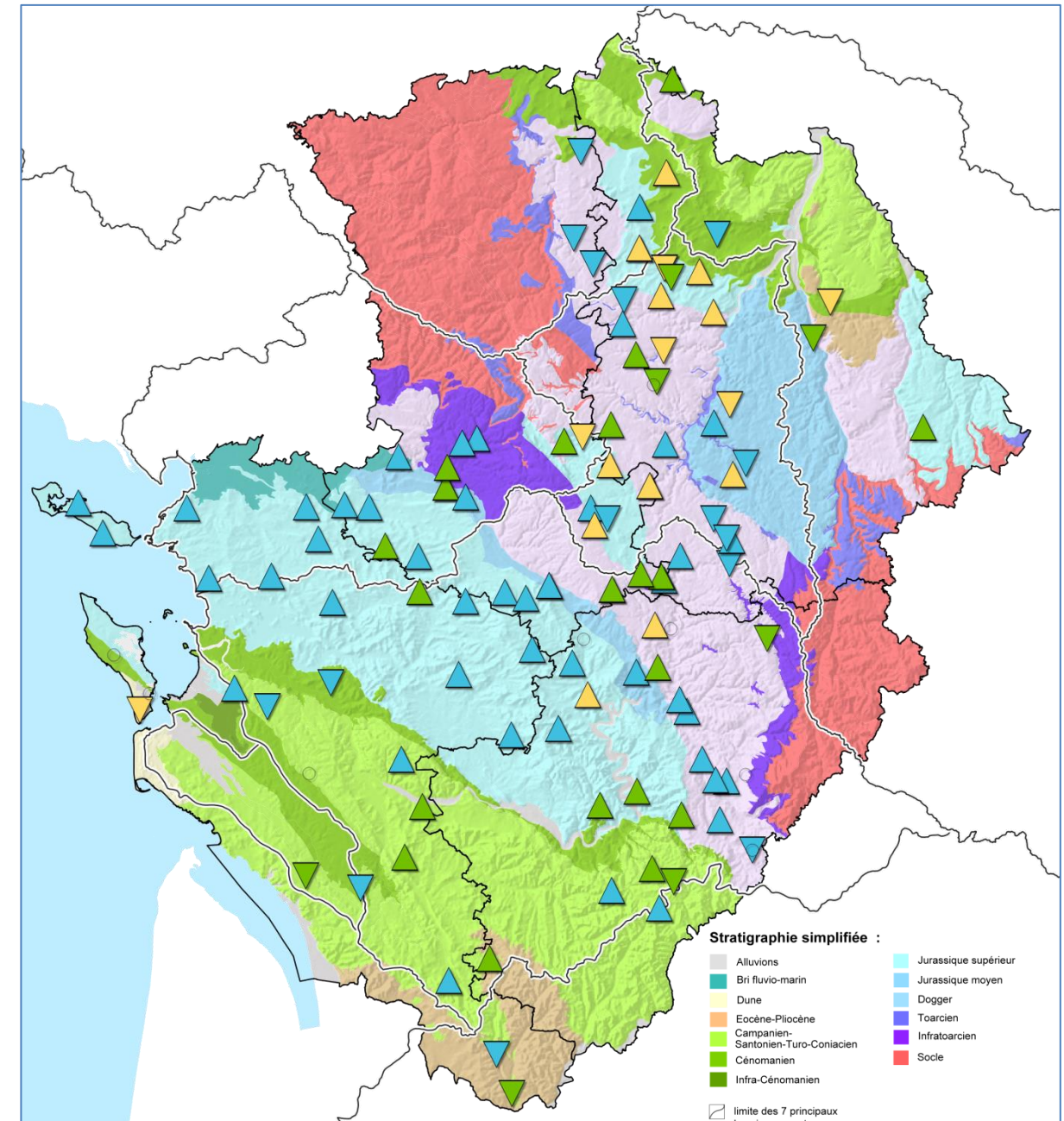
En Charente-Maritime : la situation observée fin **novembre** est identique à celle observée fin octobre : en effet, **96% des piézomètres se situent proches ou au-dessus de la moyenne** (96% fin octobre). **1 piézomètre** est **en dessous de la moyenne** (4%).

En Deux-Sèvres : la situation fin **novembre** s'est légèrement dégradée par rapport à celle observée fin octobre : **93% des piézomètres sont proches à supérieurs à la moyenne** (96% ≥ moyenne fin octobre) ; **2 piézomètres** sont **en dessous de la moyenne** (7%).

En Vienne : la situation s'est dégradée fin **novembre** par rapport à fin octobre, puisque **62%** des piézomètres présentent un niveau proche à supérieur à la moyenne, contre 76% fin octobre ; **13 piézomètres** sont inférieurs à la moyenne (38%).



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 30 novembre 2020



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :
- au mois précédent :
- à l'historique des mesures :

△ Hausse
□ Stable
▽ Baisse
○ Non-déterminé

■ Supérieur au maximum
■ Supérieur à la moyenne de plus de 5%
■ Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
■ Inférieur à la moyenne de plus de 5%
■ Inférieur au minimum Très supérieur à la Très supérieur à la moyenne / excédent impor-

Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département Hydrométrie et Prévion des Crues ; Traitements : ARB NA.

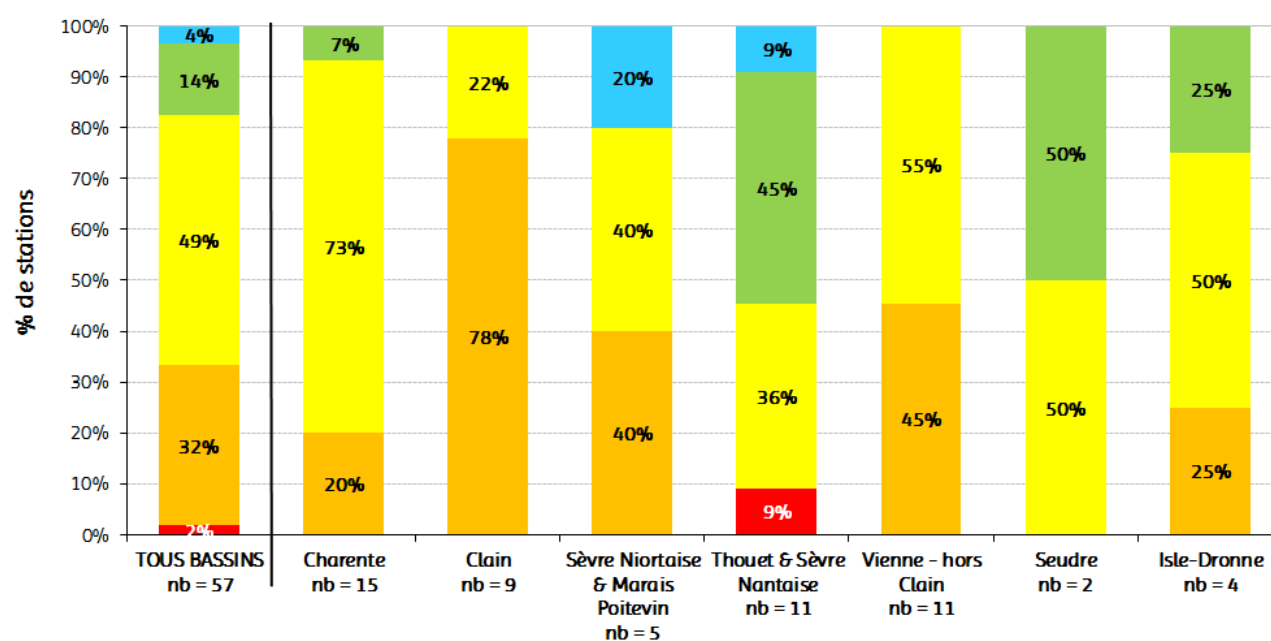
Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

Fin novembre, on observe une **baisse généralisée des débits** en l'absence de précipitations significatives pendant ce mois.

La majorité des stations du territoire (82%) présentent un débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de novembre, contre 14% proche de la moyenne, et seulement 4% supérieur.

Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.

Hydraulicité NOVEMBRE 2020 - Situation sur les principaux bassins en Poitou-Charentes



Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du débit moyen mensuel sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	Débit moyen mensuel		
			Nov. 2020	Nov. interannuel	Hydraulicité (%)
La Vienne à Ingrandes	21	16	49.60	111	105%
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	3	1,9	5.98	12	113%
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]	0,5	0,2	8.78	14.1	107%
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière]	2	1,2	7.86	10.3	113%
La Dronne à Bonnes	2,6	1,8	10.60	16.4	109%
Le Né [total] à Salles-d'Angles [Les Perceptiers]	0,4	0,13	15.11	26.1	90%
La Seudre à Saint-André-de-Lidon	0,1	0,025	0.46	0.665	181%

Unités : m³/s

<DOE / <DCR : inférieur au DOE / DCR de + de 5% ≈DOE / ≈DCR : proche du DOE / DCR à + ou - 5% >DOE / >DCR : supérieur au DOE / DCR de + de 5%



Pour en savoir plus ...

www.eau-poitou-charentes.org/Le-suivi-des-debits.html

Suivez les débits quotidiennement

Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le **refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.**

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale **supérieur à 10 m³/s** ».

* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

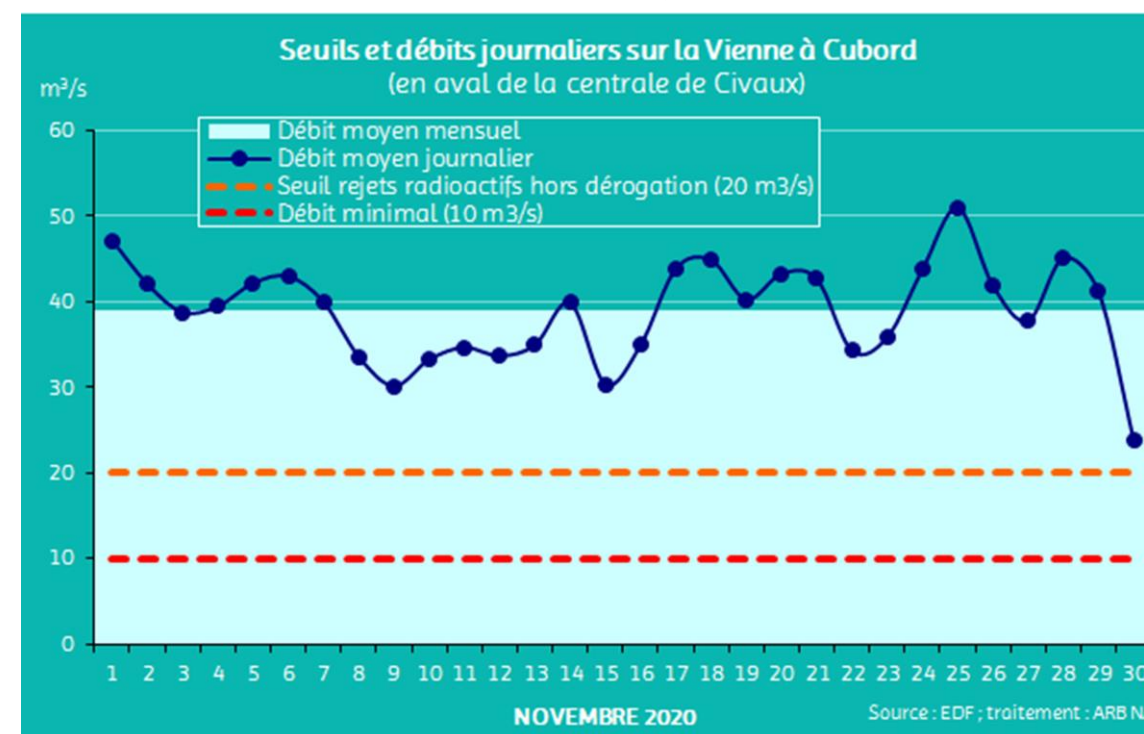


La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont **autorisés** lorsque **le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s**. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris **entre 20 et 27 m³/s**, les rejets donnent lieu à une **information de l'ASN**. Un **régime dérogatoire** permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des **rejets entre 10 et 20 m³/s**. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord (station débitmétrique de référence) = 41,2 m³/s (le 29/11)
- à Lussac-les-Châteaux = 18,9 m³/s (le 30/11)

Le débit moyen journalier de la Vienne a été **systématiquement supérieur à 10 m³/s** courant novembre, autorisant la centrale à fonctionner et **au seuil de 20 m³/s**, autorisant le rejet des effluents.



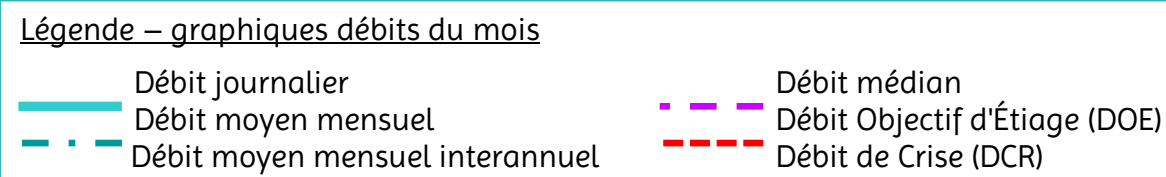
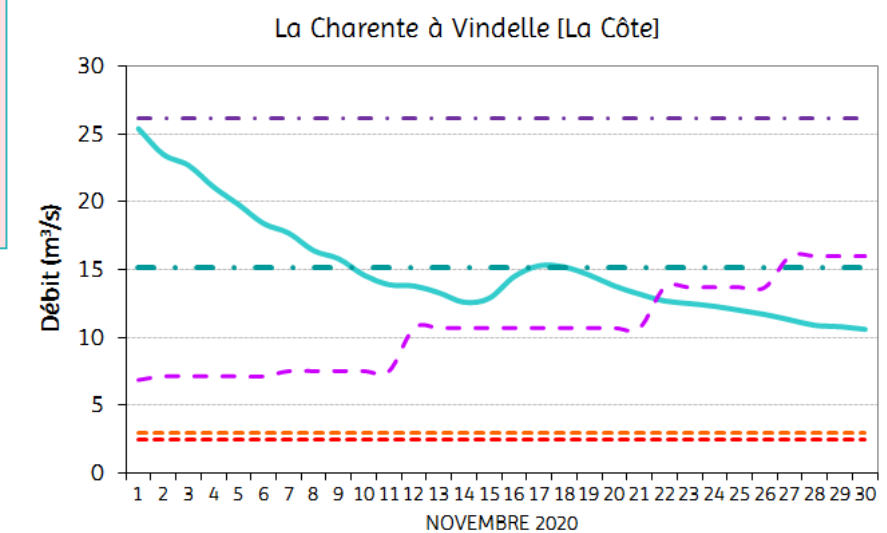
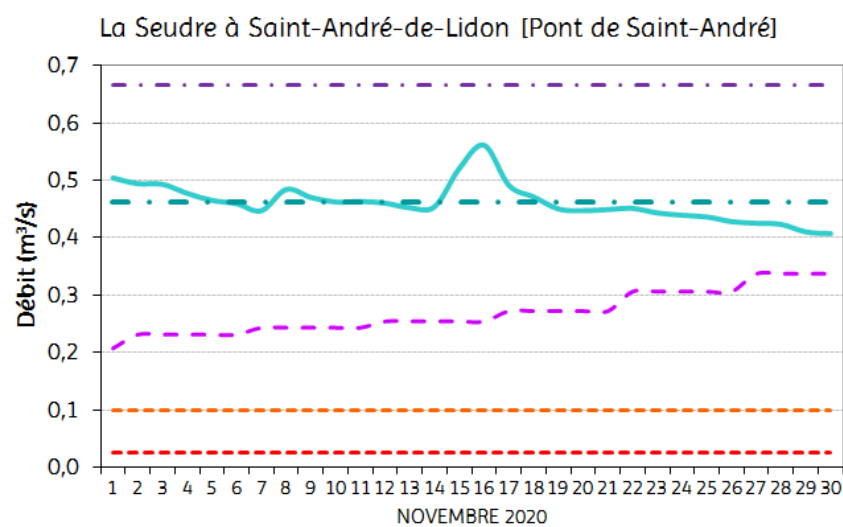
Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr>

Consultez le site d'EDF « Surveillance et mesures, site de Civaux »

Légende - carte
 Hydraullicité (57 stations)

- 0 à 20%
- 20 à 50%
- 50 à 90%
- 90 à 110%
- 110 à 150%
- >150%
- Indéterminée

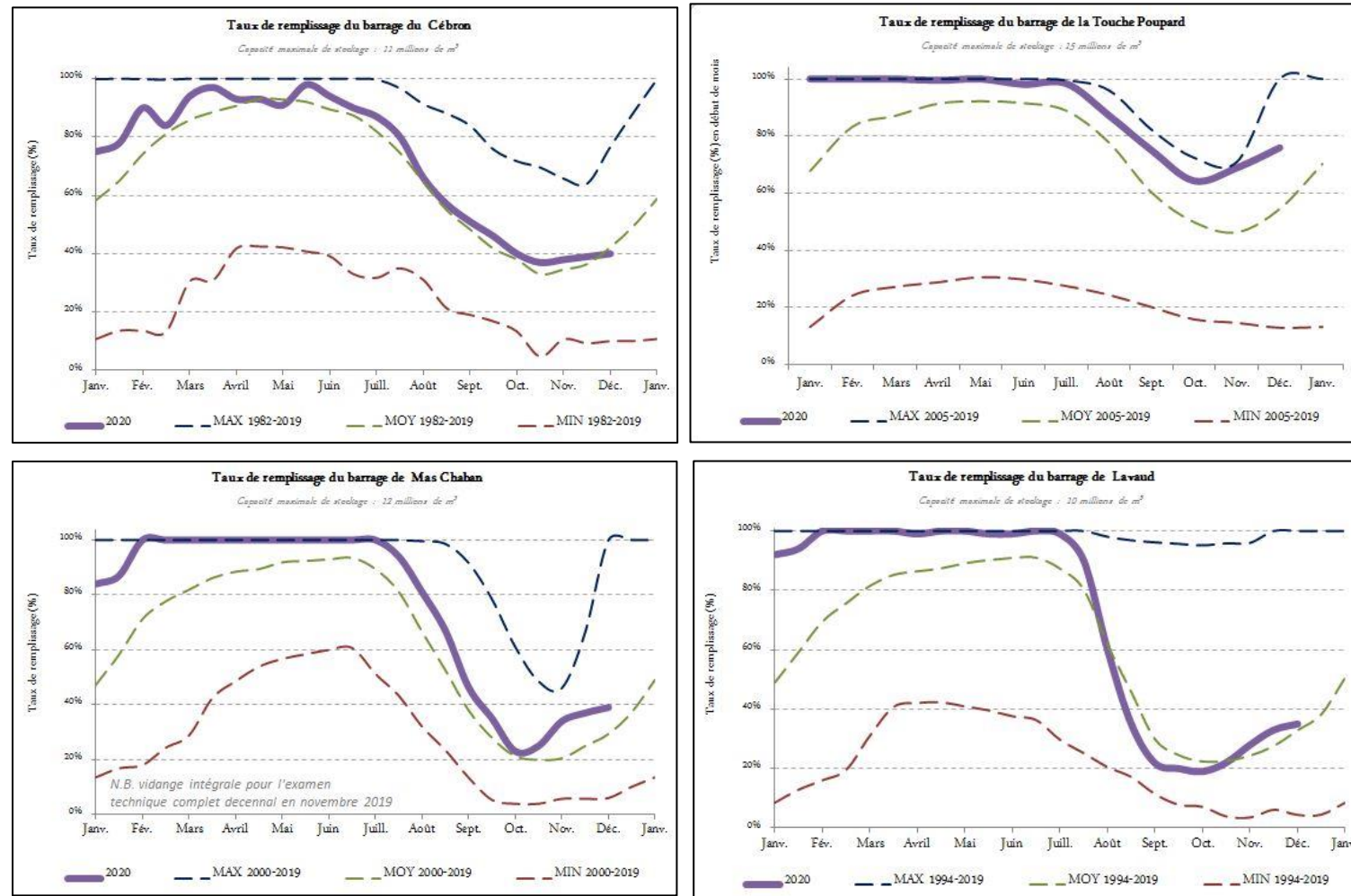
 6

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

En lien avec les conditions pluviométriques favorables de l'automne-hiver 2019-2020, les grands barrages-réservoirs étaient presque tous intégralement remplis à fin avril 2020.

Courant novembre, le taux de remplissage augmente lentement pour le Cébron et la recharge est amorcée pour les autres barrages. Et début décembre, les taux de remplissage sont conformes aux moyennes sur le Cébron (40%) et Lavaud (35%), et supérieurs aux normales sur la Touche Poupard (76%) et Mas Chaban (39%),



Pour rappel, les réserves en eau de **Lavaud et de Mas Chaban** (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour **l'irrigation et en soutien d'étiage**, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du **Cébron** (situé sur le Thouet) et de la **Touche Poupard** (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



Pour en savoir plus ...

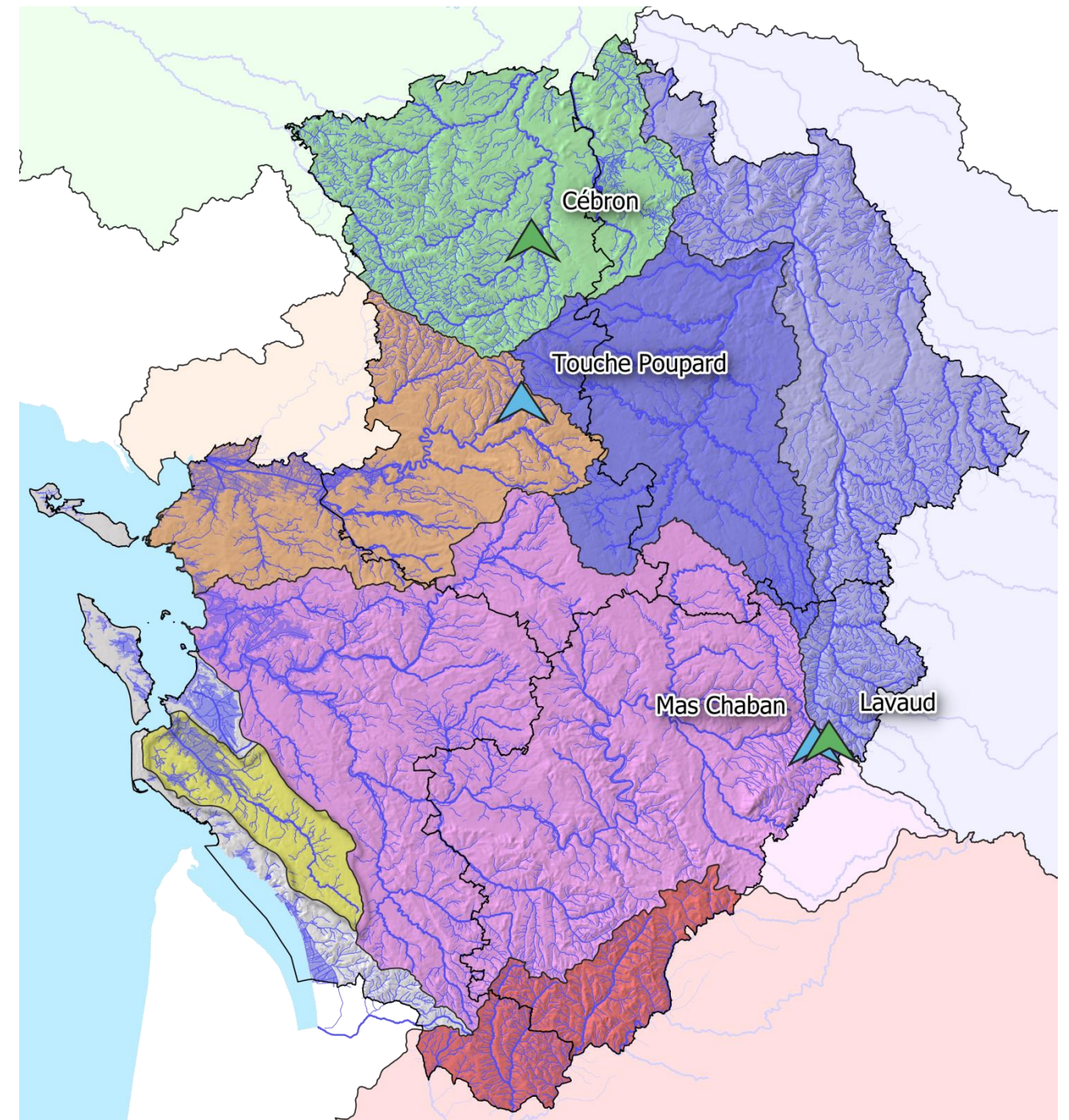
<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes fin août - début décembre 2020



LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- par rapport au mois précédent :

- ▲ Hausse
- ◊ Stable
- ▼ Baisse
- Non déterminé

- par rapport à l'historique des mesures :

- Supérieur ou égal au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
- Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
- Inférieur à la moyenne de plus de 25 %
- Inférieur au minimum
- Non déterminé

LES MESURES DE RESTRICTION

Sources : Préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée; traitements ARB NA.



Après la phase de consultation du public, la majorité des **arrêtés cadre 2020** du territoire ont été signés par les préfets et sont rentrés en application début avril. Ils définissent le cadre des dispositions à mettre en œuvre en matière de gestion des situations de crise liées à l'apparition d'une sécheresse ou d'un risque de pénurie d'eau. Chaque arrêté précise la période pour laquelle les plans d'alerte sont valables. Cette durée d'application est ensuite subdivisée en deux périodes distinctes. En effet, afin d'anticiper une dégradation des ressources, au sein de chaque bassin, une gestion de printemps (de début avril à mi-juin) est appliquée avec des seuils plus élevés que durant la gestion d'été. Cette gestion a pour objectif de, si besoin, limiter la baisse significative des niveaux des ressources, par la mise en place de mesures suffisamment tôt dans l'année.

Usage agricole

Tous les arrêtés de restriction de l'irrigation ont été levés au plus tard fin octobre.

Des interdictions de remplissage des réserves à usage d'irrigation ont toutefois été en vigueur dans le département de la Vienne ([arrêté n°2020_DDT_SEB_N°163 du 3 juin](#) prolongé jusqu'au 31 décembre 2020), ainsi qu'en Charente-Maritime, sur les bassins Antenne-Rouzille ([arrêté 20EB0770 du 29 octobre](#) prolongé jusqu'au 15 décembre) et Boutonne (du 3 au 8 décembre - [arrêté 20EB0805 du 3 décembre](#)).

Autres usages

Dans le département de la Vienne, les arrêtés en vigueur début juin interdisant les manœuvres des vannes ([n°2020_DDT_SEB_N°162](#)) et le remplissage des plans d'eau ([n°2020_DDT_SEB_N°163](#)) ont été prolongées jusqu'au 31 décembre 2020.

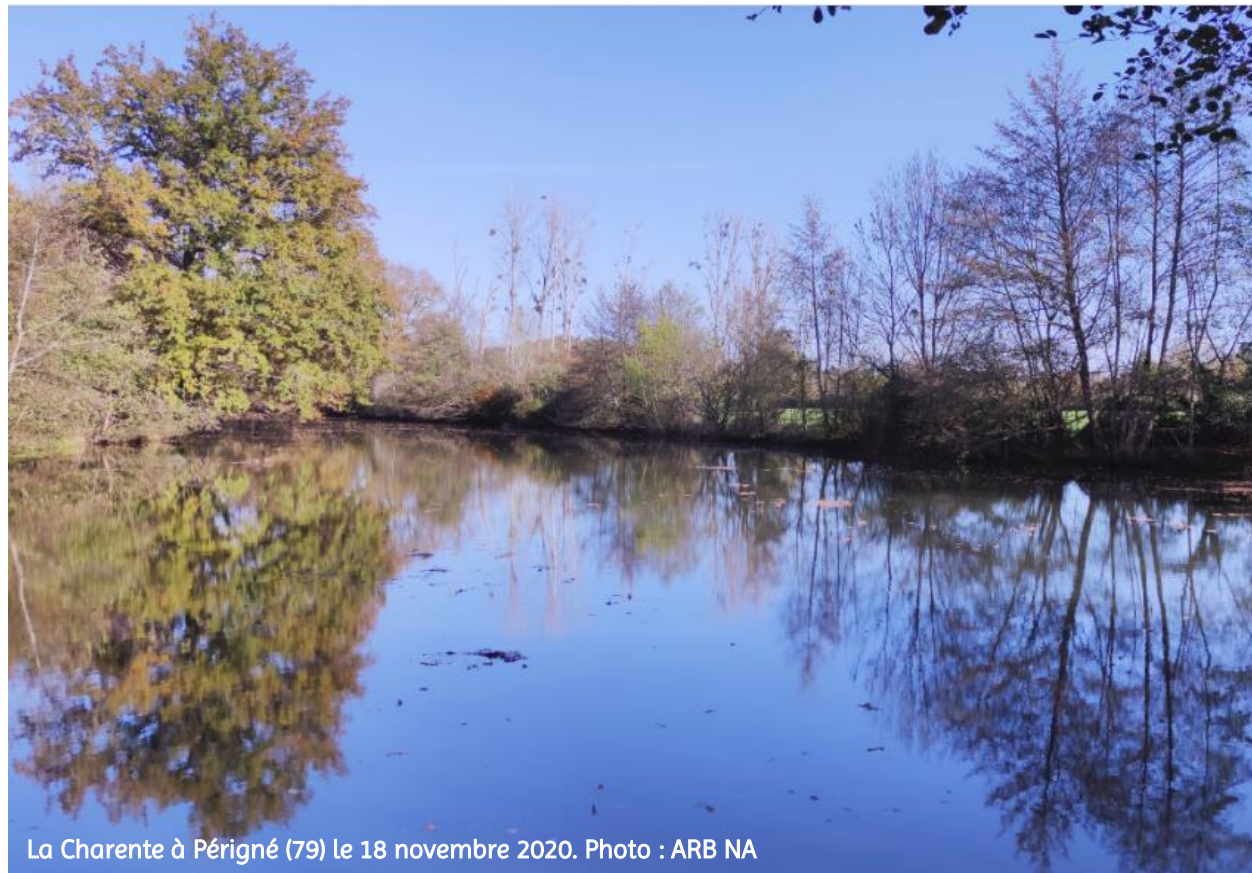
En Charente-Maritime, l'arrêté de fin octobre ([arrêté 20EB0770 du 29 octobre](#)) interdisant le remplissage de tous les plans d'eau sur le bassin Antenne-Rouzille, a été en vigueur jusqu'au 15 décembre. Des mesures similaires ont été appliquées du 3 au 8 décembre sur le bassin de la Boutonne ([arrêté 20EB0805 du 3 décembre](#)).



Pour en savoir plus ...

<http://info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr/>

Site dédié aux mesures de restrictions et au suivi de la ressource sur sa commune



La Charente à Périgné (79) le 18 novembre 2020. Photo : ARB NA



Le Clain à Iteuil (86) le 26 novembre 2020. Photo : ARB NA

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin

Bulletin n°183 – Novembre 2020



Ce document est consultable et téléchargeable dans son intégralité
et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA
Rubrique : Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Consulter les bulletins de situation hydrologique
sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.
Rubrique : Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine
<http://biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

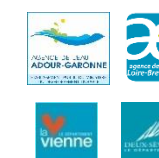
**Agence Régionale de
la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**



**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

Bulletin n°183 – Novembre 2020